

**L'HISTOIRE EN
FRANCE
DEPUIS CENT ANS**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649181452

L'histoire en France depuis cent ans by Louis Halphen

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

LOUIS HALPHEN

**L'HISTOIRE EN
FRANCE
DEPUIS CENT ANS**

LOUIS HALPHEN

Professeur adjoint à la Faculté des Lettres de Bordeaux

L'HISTOIRE EN FRANCE

DEPUIS CENT ANS



229909
26.2 29.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

105, BOULEVARD SAINT-NICHEL, PARIS

1914

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

L'HISTOIRE EN FRANCE

DEPUIS CENT ANS

AVANT-PROPOS

Dans ce tableau sommaire du mouvement historique en France depuis le début du siècle dernier jusqu'à l'heure présente, nous nous sommes proposé non point de nous arrêter sur tous les noms et toutes les œuvres célèbres, mais seulement de marquer les grandes directions du travail accompli par nos historiens et l'évolution de leurs méthodes.

A aucun égard, ce livre ne veut être le « livre d'or » des historiens français : en citant les uns, en écartant les autres, nous

n'avons obéi qu'au désir d'apporter des exemples topiques. La personnalité d'un homme de talent ne devait retenir notre attention que dans la mesure où il a été soit un initiateur, soit le reflet des tendances générales d'une époque

Il ne s'agit d'ailleurs ici que d'une ébauche, dont les spécialistes pourront ensuite, si elle en vaut la peine, retoucher, corriger et compléter chacune des parties.

Bordeaux, 28 décembre 1943.

L. H.

CHAPITRE PREMIER

LE RÉVEIL DE LA CURIOSITÉ HISTORIQUE AU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE

On va répétant que le dix-neuvième siècle a été le siècle de l'histoire, et il est certain que jamais l'étude du passé n'a été aussi activement menée que depuis quelque cent ans. Jamais non plus elle n'avait été aussi gravement compromise en France qu'au lendemain de la Révolution. Avec les ordres religieux avait disparu chez nous le goût des longs travaux d'érudition, sans le soutien desquels l'histoire est condamnée à d'éternelles redites, et, dans un rapport adressé à Napoléon I^{er} en 1810, Dacier devait avouer que la plupart des recueils entrepris autrefois par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ne pourraient être continués faute de collaborateurs, « à moins », ajoutait-il, « qu'un de

vos regards puissans ne ranime ce genre d'études dans lequel la France s'est illustrée pendant plus de deux siècles et qu'elle paraît aujourd'hui avoir presque entièrement abandonné¹ ».

Mais telle n'était point la vertu des « regards puissans » de l'Empereur. Sans doute Napoléon eût été heureux de voir la France se peupler d'historiens, — à la condition que sa gloire ou sa cause n'y perdît rien. On a maintes fois rappelé avec quel sans-gêne, à la veille de la transformation du régime consulaire en régime impérial, il fit passer à Montlosier, alors attaché au ministère des Affaires étrangères, l'ordre d'avoir à composer sur-le-champ un livre dont il lui indiquait à la fois le plan et l'esprit, en l'invitant à y rendre compte : « 1^o de l'ancien état de la France et de ses institutions ; 2^o de la manière dont la révolution était sortie de cet état de choses ; 3^o des tentatives faites pour la renverser ; 4^o des succès obtenus par le Premier Consul à cet égard et de ses diverses restaurations² ».

1. Dacier, *Rapport historique sur les progrès de l'histoire et de la littérature ancienne depuis 1789 et sur leur état actuel, présenté à Sa Majesté l'Empereur et Roi en son Conseil d'Etat le 20 février 1808* (Paris, 1810, in-8), p. 17.

2. Montlosier, *De la monarchie française depuis son établissement jusqu'à nos jours, ou Recherches sur les anciennes insti-*

On sait aussi sur quel ton, quatre ans plus tard, ayant accueilli favorablement une demande de l'abbé Halma, qui s'offrait à continuer l'*Histoire de France* de Velly et l'*Abrégé chronologique* du président Hénault, il croyait opportun de lui notifier d'avance les conclusions qui devaient se dégager de son récit :

« Il faut faire sentir à chaque ligne les effets de l'influence de la cour de Rome, des billets de confession, de la révocation de l'édit de Nantes, du ridicule mariage de Louis XIV avec M^{me} de Maintenon, etc. Il faut que la faiblesse qui a précipité les Valois du trône, et celle des Bourbons, qui ont laissé échapper de leurs mains les rênes du gouvernement, excitent les mêmes sentiments. On doit être juste envers Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, mais sans être adulateur. On doit peindre les massacres de septembre et les horreurs de la Révolution du même pinceau que l'Inquisition et les massacres des Seize. Il faut avoir soin d'éviter toute réaction en parlant de la Révolution. Aucun homme ne pouvait s'y opposer. Le blâme n'appartient ni à ceux qui ont péri ni à ceux qui ont survécu. Il n'était pas de force individuelle capable de changer les éléments et de prévenir les événements qui naissent de la nature des choses et des circonstances. — Il faut faire remarquer le désordre perpétuel des finances, le chaos des assemblées provinciales, les prétentions des parlements, le défaut de règle et de ressort dans l'administration, cette France bigarrée, sans unité de lois et

d'administration, étant plutôt une réunion de vingt royaumes qu'un seul état; de sorte qu'on respire en arrivant à l'époque où l'on a joui des bienfaits dus à l'unité des lois, d'administration et de territoire. Il faut que la faiblesse constante du gouvernement sous Louis XIV même, sous Louis XV et sous Louis XVI, inspire le besoin de soutenir l'ouvrage nouvellement accompli et la prépondérance acquise. Il faut que le rétablissement du culte et des autels inspire la crainte de l'influence d'un prêtre étranger ou d'un confesseur ambitieux qui pourrait parvenir à détruire le repos de la France¹. »

Dans quels milieux, d'ailleurs, à quelle école, des historiens eussent-ils pu se former? L'Institut de France, où s'étaient perpétuées les traditions du travail scientifique et désintéressé, n'exerçait guère d'action. Le haut enseignement historique n'existait que sur le papier, et dans telle Faculté on signalait la chaire d'histoire comme superflue et « sans but »².

Enfin les conditions matérielles de travail étaient et devaient rester longtemps encore des plus défectueuses: en province les archives gisaient à l'abandon; à Paris même, aux Archives

1. *Correspondance de Napoléon I^{er}*, t. XVI, n° 13 735, p. 575-577, note du 12 avril 1808.

2. Lettre du recteur de l'Académie de Nîmes (1811) au sujet de la Faculté des lettres de cette ville: « La chaire d'histoire est sans but dans la Faculté des lettres: on n'exige pas d'examen sur l'histoire pour prendre le grade de bachelier ou de licencié » (Liard, *L'enseignement supérieur en France*, t. II, p. 137).